DEMANDE DE RESERVATION
Salles TERRON SUR AISNE - VRIZY

VILLE DE VOUZIERS

Enregistrée sous le n° .....

Pour pouvoir bénéficier de l'usage d'une salle municipale, il est nécessaire d'en faire la demande AU MINIMUM 10 JOURS A L'AVANCE. La prise de possession d'une salle suppose l'acceptation du règlement intérieur.

Le bénéficiaire Responsable

Madame – Monsieur .....

Adresse .....

N° de téléphone de 9 h à 17 h 30 .....

Courriel ....

Association .....

Dont le siège social se situe à .....

Sollicite l'attribution de la salle en vue d'organiser :

L'objet

Objet de la réservation : .....

Manifestation : publique ☐ privée ☐

A but lucratif : oui ☐ non ☐ si oui (prix moyen sollicité) : .....

Date de la réunion : .....

Heure de prise en charge de la salle : .....

Heure de début de la manifestation : ..... de clôture : .....

Salle souhaitée : ……Nombre de personnes : .....

Vaisselle : oui ☐ non ☐

N°Assurance obligatoire

Assurance RC – Police n° : .....

Consommation d'électricité, au vu du relevé du compteur EDF avant et après la manifestation facturée 0.20 €/kw, en sus de la location de la salle.
Le tarif pour la casse ou la perte de vaisselle est fixé par délibération.

J'atteste être l'unique utilisateur de cette salle et que cette réservation ne fera pas l'objet d'une « cession » à une autre personne ou association et avoir pris connaissance du règlement intérieur en vigueur.

Fait à…….. , le ..... *Signature*